

Réaménagement de la base loisirs des Chavants

180 allées des Diligences, 74310 Les Houches

La base de loisirs des Houches adossée au Mont Lachat se déploie discrètement autour du lac, issu de l'extraction de roches pour la construction de l'autoroute du Mont-Blanc. Les paysagistes ont su trouver le juste milieu pour s'effacer devant le spectacle grandiose du Mont-Blanc tout en conférant une identité visuelle cohérente au lieu. Le programme mis au point avec le CAUE demandait de résoudre une équation complexe : garantir un accueil à toutes les saisons, offrir un panel d'activités ludiques et sportives à destination des résidents locaux comme des publics temporaires, le tout dans une zone classée naturelle – et avec un budget limité. En dix ans, le village a vu sa population tripler et donc ses équipements publics plus sollicités : pour la base de loisirs, très appréciée,

il s'agissait pour la commune de ne pas apporter une réponse au coup par coup, peu satisfaisante face aux déficits d'aménagement. Le choix des paysagistes de l'agence LJN s'est donc porté sur un plan guide, esquissant des aménagements progressifs avec une vision d'ensemble.

De tels sites connaissent d'importantes variations de fréquentation, ce qui a nécessité de porter une attention accrue à la qualité esthétique et fonctionnelle des espaces de circulation, de stationnement et au dessin des mobiliers. Un fil conducteur que les paysagistes ont tenu avec brio, donnant le sentiment que les aménagements ont toujours été là.



Un lieu tourné vers ses visiteurs

L'enjeu primordial a été de retrouver un vrai parvis d'entrée le long de l'allée des Diligences, auparavant inexistant. Le signal d'appel est donné par le porche de bois dessiné avec soin pour orienter la vue vers le Mont-Blanc, qui intègre une assise arborant le rouge de la charte des Houches. Le tènement privé en bordure de lac acquis par la municipalité fait désormais place à des stationnements très travaillés, où la gestion des eaux pluviales et du déneigement a donné lieu à des singularités dans le dessin des bordures crénélées. Pour les places, l'usage d'un enrobé à liant végétal plus perméable a été fait. Les cheminements naturels depuis les stationnements sont habilement intégrés dans le talus qui descend vers le lac. Dans l'optique de devenir un équipement en lien direct avec le centre de loisirs, une connexion a été créée avec leur bâtiment.

Multiplier sans surcharger

Le site doit pouvoir être le lieu d'activités d'intensités différentes et se prêter aussi bien au calme, à la contemplation qu'à des courses d'orientation. L'espace a été pensé de telle manière que le cœur soit très vivant, activé par l'aire de jeux et la guinguette. L'aire de jeux elle-même comprend des espaces à vocation plus calme pour inclure tous les enfants, sans biais de genre ni exclusion du

handicap. Les événements peuvent prendre place dans la vaste place centrale laissée libre, qui se prolonge en prairie en douce pente – parcourue par le tapis roulant des piou-piou – jusqu'à la falaise équipée de voies d'escalade. Sur le petit coteau surplombant la prairie, les bancs dessinés par les paysagistes jouent avec la roche affleurant par endroits. Ces assises disséminées dans la pente créent des gradins aléatoires, pour les séances de films en plein air, l'observation des grimpeurs comme la contemplation du lac au creux de ses montagnes.

Un enjeu de taille a été de limiter les dispositifs pérennes liés à une seule pratique saisonnière, qui paraîtraient incongrus le reste du temps. La piste découverte de ski de fond autour du lac, aménagée par la neige poussée depuis le parking, laisse place aux beaux jours à une promenade avec un parcours de santé simple et discret dont la signalétique a été travaillée pour l'occasion. De même, un jeu d'eau habille la place centrale, tout en se faisant oublier l'hiver.

Renforcer le vivant pour anticiper le changement

La base de loisirs accompagne une évolution des pratiques vers celles de mi-saison, anticipant les changements climatiques. C'est la raison pour la-

quelle il a été évité au maximum d'imperméabiliser les sols, les eaux de pluie sont systématiquement dirigées vers des noues et fosses de plantations, et la végétalisation est généreuse. En effet, 75 arbres ont été plantés, sans compter les nombreuses plantes vivaces et la prairie mellifère. Les espèces sont majoritairement indigènes ou acclimatées comme l'érable champêtre, l'aulne ou le tilleul. Les noues paysagées du parking accueillent des vivaces et des arbustes comme des paropsis, des saules et des peupliers. Des espèces résistantes, comme des noisetiers et des amélanchiers, s'épanouissent dans des haies libres. Même le lac se pare de petites îles de biodiversité flottantes, dont les racines créent des abris pour les poissons, et la partie émergée remplit la fonction de nichoir à oiseaux.

Des principes déclinés jusqu'aux travaux

L'impact des travaux est également pensé en amont, avec une attention particulière aux déblais et remblais. Tous les déblais sont restés sur site, la fine épaisseur de terre a notamment été soigneusement grattée et mise de côté, puis amendée d'un apport extérieur. Des pierres ont été réemployées sur le site pour éviter le ravinement du talus.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Mairie des Houches**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur paysagiste (mandataire) : **Atelier LJN** | Concepteur architecte :
ARCHITHEMES | BET VRD et OPC : **Alp'VRD**

SURFACE AMÉNAGÉE **10 889 m² (phase I)** | COÛT DES TRAVAUX
1 293 043 € HT | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **1 630 691 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **09/2023** | MISE EN SERVICE
07/2024